

La simulation emprunt consommation, comment comprendre les résultats

A ce jour, plus de 12 millions de familles ont fait appel à un crédit. Beaucoup voient le crédit de manière pessimiste. Néanmoins, il faut noter que selon la Banque de France, le niveau d'endettement des Français est bien moindre que les pays limitrophes. De plus, les organismes de financement pour la consommation et les banques ne tirent aucun profit d'un client criblé de dettes.

La simulation emprunt consommation a pour dessein de vous permettre de concrétiser des projets cruciaux par exemple des travaux, des études ou des événements importants, le paiement d'un véhicule ou d'un bateau, des frais contingents comme par exemple des vacances, les frais d'imposition, une union ou encore les dépenses scolaires…

Afin de choisir correctement votre offre d'emprunt, soyez attentifs aux points suivants :

Le Taux Effectif Global :

Il doit obligatoirement figurer sur votre offre de prêt. Le taux du prêt que vous obtiendrez auprès de l'organisme prêteur dépend de votre profil et de votre demande.

Si votre dossier est encourageant, le banquier prend moins de risque. Toutefois, si votre prêt risque d'être pénalisant pour le prêteur, il décidera d'augmenter le taux pour suppléer aux risques éventuels, le taux d'intérêt représente le montant du risque pris par la banque en vous accordant un crédit.

Le montant de la constitution d'un dossier :

Prenez en considération les frais de dossier éventuels, certains organismes n'en prennent pas.

Ils ne sont imposables que si vous vous engagez auprès de la banque.

A noter :

Une fois votre engagement pris, vous bénéficiez d'un délai de 7 jours pour vous rétracter. La demande d'annulation doit impérativement être incluse dans l'Offre Préalable de Crédit, dans la copie du contrat donnée au client. Il est présenté sous la forme d'un bordereau détachable.

About the Author

La argent